

298

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 298 12 décembre 1974
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

Le repli

En juin 1970, Schwarzenbach nous a fait trembler. Le 20 octobre dernier, le soulagement fut grand après la proclamation des résultats du vote sur l'initiative de l'Action nationale. A deux reprises, nous avons échappé à la tentation. Dimanche passé, pourtant, les mouvements nationalistes ont triomphé : le peuple helvétique a non seulement confirmé leurs mots d'ordre, il a aussi adopté leur philosophie, celle du repli.

Il faut en prendre note : l'image d'une Suisse rurale, autarcique et frugale est encore bien vivante. Le coup des caisses vides n'émeut pas les citoyens. L'appel à la parcimonie, le « serrons-nous la ceinture », font toujours recette dans l'un des pays les plus riches du monde. Aux moindres difficultés — crise de l'énergie et tassement de la production — c'est le sauve-qui-peut général. Chacun pour soi et régime pain et cervelas en période de vaches maigres.

Mais élargissons le cercle ! Ce discours n'est pas l'apanage de l'Action nationale et autres républicains. Il nous semble l'avoir entendu dans d'autres bouches, celle de la bourgeoisie en particulier. Cette méfiance atavique à l'égard de l'Etat, cette glorification de la responsabilité personnelle, est un refrain connu. Nous en subissons aujourd'hui les retombées ; c'est le refus de donner les moyens nécessaires à la collectivité, le refus de créer un nouveau maillon indispensable de la sécurité sociale.

Nous n'avons rien contre la responsabilité personnelle et les libertés, bien au contraire. Mais dans ce cas particulier, et bien que les citoyens aient refusé de passer à la caisse, il faut bien considérer qui va payer la facture. Un budget fédéral limé signifie des restrictions d'abord et surtout pour les moins favorisés (il se trouvera facilement au Parlement une coalition de droite et d'extrême-droite pour imposer un tel programme). c'est-à-dire les cantons et les communes les plus déshérités, c'est-à-dire les personnes âgées (mena-

ces sur l'AVS), c'est-à-dire les plus bas revenus (menaces sur la compensation du renchérissement). Ne parlons même pas du tiers monde ! Dans cette perspective, il faut rappeler toujours et encore que le budget d'une collectivité est source de redistribution, plus ou moins importante bien sûr, de la richesse. Une sécurité sociale plus développée aussi !

Le gouvernement et le Parlement ne vont pas en rester là. La continuité de l'action des pouvoirs publics sera rendue possible par des décisions urgentes et provisoires. Il s'agira de boucher les trous au jour le jour. L'attitude de repli, de « retenue » conduit à une politique incohérente où aucune prévision, aucun projet ne sont possibles.

Ici, un diagnostic plus large de la situation s'impose donc.

La haute conjoncture d'après-guerre a permis de réaliser — péniblement et partiellement — la Suisse sociale. C'était la principale justification de la présence socialiste au gouvernement. Le vote du 8 décembre remet tout en question. Plus de garde-fous ! Et si le gouvernement continue sur sa lancée, les décisions qui seront prises dès demain toucheront lourdement les salariés. Ce, sous le couvert d'une gestion de la pénurie. Dans un tel exercice, la gauche n'a pas sa place. La bourgeoisie qui, il s'agit de ne pas l'oublier, n'a fait que concéder aux travailleurs une représentation, doit se débrouiller seule. Les socialistes actuellement ont mieux à faire : passer franchement à l'offensive et proposer un projet de la Suisse pour l'époque actuelle, égalitaire et solidaire. Nous avons tenté de le montrer à plusieurs reprises : il y a dans notre pays des forces prêtes à adhérer à ce projet. En définitive, le 8 décembre, presque deux citoyens sur trois n'ont pas exprimé leur avis. Ce n'est pas en restant dans un gouvernement lancé sur une trajectoire de droite que la gauche les convaincra.

Les saisons de l'amour fiscal dans le canton de Vaud

S'il vous arrive de devoir payer vos impôts, ce qui est probablement le cas à cette époque de l'année, vous êtes informés par votre bordereau de contributions que, si vous dépassez le délai de paiement, vous devrez ajouter un intérêt de retard qui est fixé à 5 ½ % l'an. Au jour d'aujourd'hui, c'est un intérêt modeste, correct, très correct même puisqu'il ne compense pas la dévaluation de la monnaie. Mais enfin comme il ne s'agit vraisemblablement pas de durée très longue, il n'y a rien à dire.

Cependant, il se passe, du moins dans le canton de Vaud, des choses étonnantes. Comme chacun sait, le total de vos contributions est partagé en deux et vous devez en payer une bonne partie (environ deux cinquièmes) au mois de juin, ce qui est normal, bien que ce soit un versement en quelque sorte avancé, anticipé, par rapport au moment où il serait dû absolument. Or à l'échéance de juin, les conditions sont tout autres. L'acompte provisionnel, s'il n'est pas versé en juin, entraînera une « majoration » de 2 % s'il est payé en juillet, et de 3 % s'il est payé en août. Ce terme pudique de « majoration » représente donc un intérêt de retard de 2 % le mois, ce qui fait 24 % l'an; tout simplement; et encore plus, naturellement, s'il s'agit de deux mois.

Par exemple, mon cas. Ayant été surpris par la hausse considérable de mes contributions cette année, due en bonne partie au fait que l'estimation fiscale de la petite villa où j'habite a été quadruplée d'un coup, j'ai réglé mon acompte provisionnel avec sept jours de retard. Moyennant quoi, j'ai dû payer cet automne une majoration complète, ce qui porte l'intérêt de retard, en calcul bancaire habituel, à environ quatre fois plus, soit pas loin de 100 % l'an. Ce n'est pas mal, comme petit commerce.

Une recommandation urgente s'impose donc aux pauvres contribuables. Si vous êtes serrés et ne savez pas trop comment trouver de quoi payer vos impôts, il est essentiel de régler votre façon d'agir selon les saisons. En janvier, vous pouvez éventuellement reporter à plus tard votre versement, car à cette époque l'Etat, probablement sous l'influence de Noël, est plein de mansuétude, on pourrait presque dire de générosité. Mais à aucun prix il ne faut dépasser le délai de juin, car en été, au moment des chaleurs, ce même Etat se mue en un ogre dévorant qui pratique l'usure plus effrontément, plus rigoureusement qu'un Shylock. C'est l'effet des saisons sur le comportement acquisitif du fisc est extrêmement curieux, et ferait peut-être un beau sujet de thèse. Mais de toute façon, il faut en tenir compte.

E. M.

[Des lignes qui imposent un certain nombre de précisions techniques, voire de rectifications.

En ce qui concerne la majoration à la suite d'un retard dans le délai de paiement de l'acompte provisionnel, il s'agit d'une disposition légale qui a été décidée par le Grand Conseil (et non par

le fisc) le 4 mars 1968. L'administration est dans l'obligation d'appliquer les lois. La majoration a été assouplie au maximum, puisque la loi prévoit 5 % du montant dû, alors que l'on demande en juillet 2 % et en août 3 %. La raison d'être de cette disposition légale est que, s'il s'agissait simplement d'un intérêt de retard, le contribuable n'aurait aucune raison, si ce n'est civique, de payer à l'échéance. Le législateur a donc voulu introduire une amende et non pas un intérêt de retard.

Quant à l'estimation fiscale des villas, elle pouvait faire l'objet de réclamation ou de recours dans le cadre de la procédure prévue par la loi. L'autorité compétente a, toutefois, demandé aux commissions d'impôt d'examiner attentivement les cas lorsque l'augmentation d'une période à l'autre est supérieure à 75 %. Il faut relever, de surcroît, que l'augmentation des loyers a entraîné, d'une manière générale, une adaptation des salaires. Il est donc normal que le revenu locatif de celui qui habite dans son propre immeuble subisse une adaptation. Elle présente évidemment un caractère frappant par le fait que les révisions générales n'ont lieu que tous les dix ans.]

« Temps présent » : notre université populaire

L'économie à la télévision. Il était temps qu'une plus large part soit faite sur le petit écran à l'une des composantes les plus importantes de l'actualité nationale, et pas seulement sous la forme de notes ou de digressions ponctuelles à l'occasion de telles ou telles prises de position ou de votations: le petit écran est un outil incomparable pour sensibiliser à des situations nouvelles, renouveler la perception des priorités une mission dont le dernier scrutin aura encore révélé, si besoin était, l'urgence.

« Temps présent » peut remplir ce rôle, et devenir

en fait la véritable université moderne et populaire de Suisse romande.

A cet égard, deux émissions récentes, centrées sur des problèmes économiques, se sont révélées tout à fait exemplaires: jeudi 21 novembre, « La fin de l'euphorie », par A. Gazut, réalisateur et J.Ph. Rapp, journaliste; et jeudi 5 décembre, « Les multinationales », par P. Grand, réalisateur, et G. Plomb, journaliste.

Sans entrer encore en matière sur le fond, c'est-à-dire sur le contenu idéologique véritable des travaux présentés à l'occasion de ces deux émissions, quelques points de repères sur le pouvoir de l'audio-visuel, pouvoir remarquablement mis en évidence pendant ces deux soirées de la Télévision suisse romande.

« La fin de l'euphorie », c'était tenter une expérience « a priori » vouée à l'échec : illustrer, au sens propre du terme, le mot « économie », donner une dimension palpable à des questions dont beaucoup de gens commencent à prendre conscience, mais dont la substance reste extrêmement difficile à saisir. Pari gagné pourtant : par l'alternance de documents filmés d'une part ces derniers mois et d'autre part retrouvés dans les archives des années 60, par l'analyse précise de secteurs économiques comptant parmi les plus vulnérables, les auteurs parvenaient à mettre le doigt sur les problèmes clés des sociétés industrielles.

« Les multinationales », c'était le sujet-piège par excellence, le sujet de choc en ce temps d'inflation et d'impuissance, mais aussi le sujet sur lequel le manque de données vraiment précises est tel que les meilleurs analystes sont loin d'avoir fait le tour du problème.

Qu'importe, malgré les lacunes inévitables, le bilan dressé s'avéra assez complet pour prendre à revers certaines idées toutes faites en la matière, et assez documenté pour convaincre... au moins de la compétence des auteurs !

Sans ésotérisme

Le tout, sans tomber dans l'ésotérisme économique à la mode. Le petit écran remplissait là parfaitement son rôle de vulgarisateur et de formateur : des interviews — directeurs de Hoffmann La Roche, chef de la Division fédérale du commerce, secrétaire syndical — rythmées de plans intelligents permirent des confrontations remarquablement équilibrées. Au-delà des démonstrations, les visages, les regards, les intonations finement mises en évidence, la présence humaine des protagonistes, nullement sacrifiée à leur « message », tout concourait à ouvrir publiquement, mais dans les meilleures conditions d'objectivité possibles, le procès des multinationales.

Un regret : on aurait voulu que soit clairement

précisé dans quelles conditions et dans quelles limites l'enquête avait été menée.

A noter enfin la collaboration particulière dont cette émission a fourni l'occasion : « La Suisse » et « Radio-TV je vois tout », par la publication de dossiers sur le sujet, ont prouvé que la presse écrite peut sans doute compléter à bon escient l'information télévisée.

On souhaiterait, pour terminer, que des documents d'une telle qualité ne soient pas condamnés à une seule et unique diffusion. La Télévision suisse romande pourrait les copier sur film 16 mm et, comme le fait la BBC, organiser un service de prêt payant. Pour les écoles, les universités, les associations professionnelles, les cercles divers qui cherchent aussi à comprendre notre temps.

NOTE DE LECTURE

Les salariés et l'inflation

On l'a dit et on le répétera encore, la participation des travailleurs dans les entreprises commence par une information et une formation économiques.

Cette formation devrait toucher tout d'abord la base syndicale, avec en particulier comme but de démystifier un certain nombre de problèmes, d'apaiser quelques complexes de culpabilité chez les salariés, par exemple celui qui les rend responsables de l'inflation. C'est ce que vise le fascicule « Les salariés paient l'inflation »¹ qui rappelle quelles sont les conséquences de l'inflation pour les travailleurs, avant de donner et de définir quelques causes de cette maladie économique.

Placée sous le signe d'une citation de notre grand argentier, le conseiller fédéral Chevallaz « l'inflation est la fille d'une course effrénée au profit, des investissements sans limites », la brochure ne tend qu'à démontrer la véracité de cette affirmation. A

¹ « Les salariés paient l'inflation », Confédération romande du travail, Genève et Fédération chrétienne des ouvriers de la métallurgie, Lausanne.

côté des démonstrations, chiffres, tableaux et graphiques à l'appui, parfois en prémisses, parfois en conclusion, quelques phrases-clés, quelques slogans, tels que celui-ci : « La société d'inflation est le seul régime économique qui permette aux profits et aux salaires de progresser ensemble; simultanément, mais pas dans la même proportion; en régime d'inflation, la hausse des profits est supérieure à celle des salaires ».

Remise en cause nécessaire

La conclusion : un constat, les salariés ne sont pas responsables de l'inflation, « le monde occidental vit au-dessus de ses moyens, dans le gaspillage, avec une croissance inadaptée aux besoins de l'homme et dans l'inflation comme anesthésiant des conflits sociaux », mais aussi un appel aux travailleurs afin qu'ils luttent ensemble pour la participation, qu'ils remettent en cause notre économie, ses contradictions, ses inégalités et ses frustrations.

R. B.

A nos abonnés

Avouez que « DP » vous facilite les choses ! Encore un bulletin vert !

Une manière de vous rappeler que l'abonnement annuel est de 40 francs et que l'abonnement-cadeau (une façon de prendre en charge individuellement la diffusion de cet hebdomadaire en l'offrant à bon prix à une connaissance) 60 francs. Merci d'avance à ceux qui facilitent la tâche de l'administration en s'acquittant rapidement de leur dû.

Le goulet d'étranglement inévitable de la santé: les dépenses hospitalières

Venant à point pour dramatiser l'enjeu de la votation sur la revision de la loi sur l'assurance-maladie, une enquête publiée il y a trois semaines par l'Association des hôpitaux suisses faisait le point de la hausse des coûts hospitaliers pendant ces deux dernières décennies. Et, à vrai dire, le bilan était impressionnant :

— Dans les hôpitaux suisses, en 1971, on a compté 19,5 % d'augmentation au chapitre des journées d'hospitalisation, par rapport à 1950.

— Entre 1950 et 1971, les frais des hôpitaux ont passé de 197 millions à 1 milliard 800 millions, soit une augmentation globale de 900 %.

— Ce sont les frais de personnel qui ont subi la plus forte hausse : ils ont passé de 87 millions en 1950 (44,3 % des dépenses totales) à presque 1 milliard 200 millions en 1971 (66 %).

Aujourd'hui, passé le scrutin du week-end dernier, l'évolution des dépenses hospitalières est plus que jamais un sujet de préoccupation. Il faut rappeler, car les chiffres mentionnés ci-dessus ne donnent, malgré leur brutalité, encore qu'une faible idée de l'importance du secteur en question, que depuis 1965 le taux annuel de l'augmentation des dépenses hospitalières est passé au double du rythme d'accroissement du PNB (de 1950 à 1960, les deux taux d'accroissement étaient presque semblables). Les raisons de cette explosion : principalement les progrès techniques et scientifiques de la médecine et l'amélioration qualitative des prestations, qui ont entraîné une densité fortement croissante des personnels hospitaliers (la laïcisation du personnel et la réévaluation des salaires jouent également ici un rôle essentiel).

S'il est vrai que les décisions populaires du dernier week-end vont à coup sûr provoquer à plus ou moins court terme une hausse des montants des cotisations des assurés, il faut admettre

qu'elles imposent également, et de façon plus urgente que jamais, une réorganisation fondamentale du secteur de la santé. Plus question de laisser jouer le jeu de l'économie de marché ! Le resserrement économique met en lumière l'importance de la définition de priorités strictes.

Une des rares synthèses

Là, Pierre Gilliard, directeur de l'Office de statistiques de l'Etat de Vaud, a tenté de faire le point (« Perspectives et incidences des options économiques et sociales en matière d'hospitalisation et de santé publique »). Son diagnostic, que nous suivons plus bas à travers les quelque vingt points discernés, est d'autant plus intéressant, qu'il s'agit d'une des rares tentatives de synthèse prospective dans ce domaine.

Le préambule qui situera la démarche :

« On peut évaluer assez bien les moyens à prévoir dans le court ou le moyen terme, en se fondant sur les techniques et connaissances actuelles. La réflexion dans le long terme ne peut reposer que sur des grands principes d'orientation et d'organisation du système. En effet, l'évaluation à long terme est difficile en raison de l'évolution rapide des techniques et d'innovations dont la portée et la nature nous échappent encore. Il est certain que l'on ne peut plus raisonner en fonction de privilèges acquis, qu'ils soient au niveau de groupes sociaux ou de cantons, voire de pays. Par ailleurs, le principe suivant doit être un axe d'action : il ne s'agit pas d'ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années. Derrière le cliché se profilent des options cruciales. »

Démographie oblige !

A. L'espérance de vie continue de croître. Cependant, les gains de la lutte contre la mort seront

dorénavant plus faibles que ces dernières décennies : espérance de vie à la naissance, sexes réunis, septante-cinq ans d'ici 1990.

La conséquence de la longévité accrue sera un nombre important d'octogénaires et de nonagénaires, voire de centenaires, dont l'état de santé requerra des soins et de l'aide, que les familles pourront rarement dispenser.

B. Le vieillissement démographique, défini comme l'augmentation de la proportion des personnes âgées, est certain. D'ici vingt-cinq ans, la proportion des personnes de plus de soixants ans sera d'un cinquième au moins, un quart dans certains cantons. Elle sera parfois plus élevée que la proportion des moins de vingt ans. De plus, la part de population active, qui déjà se stabilise, va régresser. Ces phénomènes, longtemps méconnus, sont lourds de conséquences économiques et sociales.

Réorganiser l'hospitalisation

Pour l'hospitalisation, il résulte de ces prévisions démographiques ce qui suit (sous la forme, bien sûr, de propositions laconiques qui sont d'abord des chapitres d'une réflexion indispensable) :

1. Les besoins en lits pour malades aigus vont diminuer. D'où une baisse des normes généralement proposées jusqu'ici, tant en soins généraux qu'en psychiatrie. Cette diminution tendra par la suite à se stabiliser, des nouvelles techniques d'interventions accroissant la fréquence des hospitalisations.

En opposition, le vieillissement conduit à une augmentation certaine des lits de gériatrie, même en tenant compte des mesures qui limiteront l'institutionnalisation. Car l'hospitalisation coûteuse n'est plus la seule façon de répondre aux besoins croissants de santé.

2. Le vieillissement modifie profondément la structure de la morbidité en hôpital ; d'où une distribution des types de besoins et de soins qui verra la prépondérance des maladies chroniques. Les améliorations des services ambulatoires de

santé retarderont les hospitalisations; souvent elles ne parviendront qu'à les différer; l'hospitalisation aura lieu parfois à un âge plus élevé, et dans un état aggravé.

Diversification et sectorisation

3. La diversification du réseau hospitalier est indispensable. Elle doit correspondre, dans les grandes lignes, au principe de centralisation des services hautement spécialisés, et à une décentralisation des services courants. L'hôpital devient un centre technique de santé; la complexité croissante des interventions conduit à une concentration des moyens.

Pour la gériatrie, on assiste à une diminution des homes de vieillards, voire à leur disparition sous leur forme classique; ceux-ci ne correspondent plus aux possibilités techniques et aux mesures sociales qui ont amélioré le sort de la population âgée. Création de nombreux établissements gériatriques, de petite dimension.

4. L'implantation des hôpitaux sera pensée en fonction d'une sectorisation: couvrir les besoins d'une population donnée pour l'ensemble des soins, avec cependant une hiérarchisation des types de services et d'interventions (classification des hôpitaux).

Cela suppose des dimensions minimales des hôpitaux: la dispersion désordonnée des équipements et des personnels était onéreuse. Toutefois, les grands ensembles hospitaliers ne paraissent vraiment plus être la panacée.

En gériatrie, on assistera à une large décentralisation, au niveau des quartiers ou de groupes de villages.

5. L'hôpital sera un maillon parmi d'autres du système de santé; on y recourra pour les cas grièvement atteints, ou nécessitant des techniques et des équipements coûteux et « lourds », pour des expertises-analyses-examens, pour la réhabilitation, ou alors pour les hospitalisations de longue

durée, parfois définitives de malades chroniques, dont l'état ne peut être suffisamment amélioré pour envisager leur retour à domicile. L'hôpital devient un élément intégré dans un tout; il assure la continuité des soins. L'admission n'intervient que lorsque les autres moyens sont épuisés ou ne suffisent point.

6. Le corollaire de cette conception est la recherche et la mise en place des moyens aptes à éviter l'institutionnalisation, par le développement considérable de la prévention, des para-hôpitaux, tel l'hôpital de jour, des services de soins et d'aide à domicile, des logements spécialement aménagés pour les handicapés, notamment pour les personnes âgées, cela, conjointement à l'augmentation et à une meilleure distribution spatiale et organique des médecins praticiens.

7. L'hôpital devient un centre d'informations, d'échanges, de recyclages et de perfectionnement, en liaison beaucoup plus directe avec les praticiens. Le fossé entre « hospitalier » et « extra-hospitalier » doit, sinon se combler, du moins s'estomper.

8. L'hôpital ne sera plus le lieu unique de formation. Des solutions souples feront leur apparition, par nécessité, en raison de l'accroissement des étudiants et médecins-assistants, des personnels paramédicaux en formation.

9. Les relations hôpital-praticiens devraient s'améliorer par une meilleure circulation des informations.

10. La recherche va s'étendre. L'épidémiologie en bénéficiera, rompant ainsi certaines frontières hôpital-non hôpital.

Rationalisation et productivité

11. La productivité s'accroîtra dans les domaines sujets à rationalisation. Cependant, l'hospitalisation est un service humain, soumis à des besoins croissants et, une fois atteint un haut niveau et un point de non retour, non rentable.

Dorénavant, le coût marginal d'un progrès sera toujours plus élevé pour des résultats quantitatifs moins sensibles.

La gestion hospitalière s'apparente à celle des entreprises et recourra à la recherche opérationnelle.

Les coûts diminueront de croître fortement, car la technicisation et la qualité des soins requièrent beaucoup de personnel.

12. La part de l'hospitalisation au produit national brut continuera d'augmenter rapidement. D'ici 1980-1985, le rythme d'accroissement des frais d'exploitation hospitalière sera supérieur à celui du PNB. Les investissements en cours, établissements et équipements, les effectifs croissants et plus qualifiés, représentent un saut qualitatif souhaité et nécessaire; ils entraînent des frais et des rémunérations élevés, faiblement compressibles. Au-delà de 1985, les rythmes d'augmentations « hospitalier » et du PNB se rapprocheront vraisemblablement.

L'intervention de l'Etat

13. Les pouvoirs publics et une législation sociale évoluée, avec des modalités différenciées, couvriront les frais toujours plus élevés, les coûts n'étant plus supportables individuellement. Conjointement, l'accent sera porté sur les notions de participation et de responsabilités personnelles.

14. L'Etat intervient pour coordonner (éviter les dispersions coûteuses, structurer le réseau, assurer la péréquation entre régions, combler les disparités); il est le mieux placé, du moins théoriquement, pour avoir une vue d'ensemble, qui manque aux groupes spécialisés.

Les investissements en personnels

15. Les aspects concernant les personnels deviennent prépondérants. Un « investissement en hommes » bien compris évite les gaspillages de

Les dépenses hospitalières (suite et fin)

compétences. On devrait assister à une généralisation du travail en équipes.

La densité médicale croît de manière rapide. En revanche, le recrutement moins aisé des infirmières, dont la durée d'activité est brève, risque, sur le « marché » de l'emploi et du travail, de rendre l'infirmière qualifiée plus rare que le médecin.

16. Les besoins en personnel les plus difficiles à couvrir seront ceux du personnel soignant au chevet des malades, notamment des malades chroniques, qui requièrent des soins infirmiers plus nombreux que les autres patients. Or il s'agit de tâches peu valorisantes. Il faudra attirer du personnel par divers moyens : recours à des person-

nels auxiliaires, les qualités affectives primant les connaissances techniques; de même s'imposera l'extension du personnel d'encadrement (à prévoir : plus d'employés masculins et des salaires plus attractifs !)

17. Le développement des relations horizontales tendra à compléter les communications verticales, dans une pyramide hiérarchique actuellement trop rigide, avec ses blocages et le paternalisme qu'elle suppose (une diminution des écarts dans l'échelle des salaires répondra mieux à la notion d'équipe de travail).

18. Toute approche du domaine de santé sera nécessairement pluridisciplinaire.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Avec la considération distinguée des PTT

Comme tout le monde, je viens de recevoir de l'« Entreprise des PTT suisses » un avis concernant l'augmentation des taxes d'abonnement au téléphone et des taxes pour conversations interurbaines. Conscient d'une part que, puisque tout augmente, il n'y a pas de raisons pour que le téléphone n'augmente pas lui aussi — et préférant d'autre part la lecture de DP à celle des avis officiels, je l'eusse sans doute, pour employer le vocabulaire du Grand Siècle, *mis au cabinet*, comme le sonnet d'Oronte. Mais quelqu'un m'a demandé de lui expliquer, et donc j'ai lu.

J'ai lu que « Dès le 2 décembre 1974, les conversations interurbaines seront soumises aux taxes suivantes :

Durée de conversation (en s.) pour une unité de taxe de 10 c. et taxe (en c.) pour une conversation de trois minutes

du lundi au vendredi de 8 à 17 h. et de 19 à 21 h.

Distances jusqu'à 10 km	60 s.	30 c.
de plus de 10 jusqu'à 20 km	36 s.	50 c.
de plus de 20 jusqu'à 50 km	22,5 s.	80 c.
de plus de 50 jusqu'à 100 km	16,3 s.	110 c.
de plus de 100 km	12,8 s.	140 c.

du lundi au vendredi de 17 à 19 h. et de 21 à 8 h. ainsi que samedis et dimanches.

Distances jusqu'à 10 km	60 s.	30 c.
de plus de 10 jusqu'à 20 km	36 s.	50 c.
de plus de 50 jusqu'à 100 km	25,7 s.	70 c.
etc. »		

Tableau qui me semble appeler les remarques suivantes :

En admettant que « s » signifie « seconde » et que « c » signifie « centime » (ce que confirme le texte italien qui parle de « sec » et de « ct ») :

1. On doit admirer l'extrême précision des PTT. Ainsi donc, pour un franc dix centimes, j'ai droit à 16 secondes 3 dixièmes... On peut espérer qu'avec le progrès des temps, il sera possible de préciser encore : 16 secondes 28 centièmes... Dès maintenant, voilà un précieux encouragement donné à notre industrie horlogère et à la fabrication des chronomètres de précision !

2. En revanche, l'art de s'exprimer avec *clarté* ne semble pas, chez les PTT, à la hauteur de ce sens de la précision que je viens de relever. Il faut bien le dire, la phrase « Durée de conversation (en s.) pour une unité de taxe de 10 c. et taxe (en c.) pour une conversation de 3 minutes » ne présente pas, à l'examen, de sens déchiffrable. Qu'est-ce qu'une « unité de taxe » ? Et pourquoi faut-il préciser la durée (en s.) d'une conversation de 3 minutes ?

Je me suis dit que sans doute, la faute en était à la traduction et que nous autres Romands, qui sommes le plus souvent parfaitement incapables de dire trois mots en allemand, aurions mauvaise grâce de nous plaindre d'un pareil charabia. Hélas, le texte allemand, compte tenu de mes faibles connaissances dans la langue de Frisch, semble également impénétrable.

Ce qui me fâche un peu, car c'est avec mes derniers, contribuable suisse que je suis, qu'on imprime tout ça...

Il est vrai que les PTT m'assure en français de leur « considération distinguée » — ce qui ne veut rien dire — et en allemand m'envoient leurs « amicales salutations » — ce qui veut dire quelque chose, mais est d'une jolie hypocrisie !

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Ceux qui élargirent la brèche

La social-démocratie helvétique vient de perdre deux de ses mentors : Max Weber et Fritz Marbach. Le premier était plus connu que le second, mais ils ont tous deux exercé une grande influence sur l'orientation de la gauche pendant les cinquante dernières années. La presse, de toutes tendances, l'a relevé : ces départs marquent un peu la fin d'une époque, celle de ceux qui ont vécu la sortie du ghetto dans lequel le mouvement ouvrier avait été enfermé par la bourgeoisie.

Relevons, sur la base des articles parus, que les deux défunts ont été contestataires dans leur jeunesse et qu'ils n'ont jamais cédé au conformisme, même si ce non-conformisme (voir la question des exportations d'armes pour Max Weber et l'attitude négative de Fritz Marbach à l'égard des intellectuels de gauche par exemple) n'a guère été apprécié par ceux qui jugent détenir le monopole de la pensée de gauche.

On peut prévoir, sans trop de risques de se tromper, que des biographies de ces deux personnalités paraîtront dans des délais assez proches.

Cette impression que la gauche vit la fin d'une époque est encore accentuée par l'annonce (« Bund » 282) qu'Ernest Wüthrich (1905) et Hans Düby (1906), deux syndicalistes, ne se représenteront pas aux prochaines élections au Conseil national : la génération de la fin du XIX^e siècle meurt et celle qui est née pendant la première décennie du XX^e siècle se retire de la vie publique active.

— Les problèmes de la presse continuent d'être évoqués plus ouvertement dans la presse allemande que dans la presse de Suisse romande. Le moniteur catholique « Vaterland » publie depuis quelques semaines un « cours » sur les moyens de communication de masse. Citons par exemple les leçons 9 et 10 (« Vaterland » 283) : Organisation et économie de la presse, Concentration de la presse, statuts des rédactions, les feuilles d'annonce gratuite.

Par ce moyen, le lecteur participe à la vie de son journal et sera probablement plus facilement motivé, lorsqu'on lui demandera de manifester sa fidélité en renouvelant son abonnement.

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », et sur un sujet brûlant, une enquête particulièrement intéressante : menée par un architecte et un groupe de travail composé d'étudiants en architecture, une réflexion sur les conceptions urbanistiques à l'honneur en Allemagne de l'Ouest, en Allemagne de l'Est, et en Suisse.

L'enjeu de ce travail à travers une rapide citation : « Le Zurichois n'habite plus à la « Bahnhofstrasse », sur le quai de la Limmat ou à la « Römi-strasse ». C'est trop cher. Le Berlinoise de l'Est, en revanche, trouve encore à se loger dans le centre. Il peut se le permettre. Et ce n'est pas un hasard, mais le résultat d'une conception de l'urbanisme bien précise. Zurich, Genève, Bâle, Hambourg, Berlin-Ouest : partout le même combat sans issue, le commerce contre l'espace habité, le moteur à explosion contre le tram, le béton contre le gazon. Varsovie, Sverdlovsk, Hoyerswerda ou Berlin-Est : c'est l'harmonie planifiée entre les quatre fonc-

Un dernier message

Mieux que des rappels historiques ou des éloges tardifs, quelques lignes de Max Weber permettront de garder en mémoire son poids dans la vie publique helvétique. Et tant qu'à faire, puisque l'ancien conseiller fédéral déborda d'activité jusqu'à la fin, pourquoi ne pas citer des extraits de son tout dernier article ? Nous l'avons trouvé dans le « Thurgauer AZ » du mercredi 27 novembre sous le titre « Vor einer Rezession ».

Les lignes suivantes ouvrent un texte d'environ 150 lignes qui fait le point, avec précision et simplicité, d'une situation pour le moins touffue :

« Notre ministre des Finances n'est plus le seul à devoir rédiger son bilan en mineur. Aujourd'hui, le plus important groupe industriel doit également s'y résoudre. La construction. Cet état de fait est d'autant plus préoccupant que ce secteur a des ramifications dans toutes les branches de notre industrie et qu'un chômage l'affectant serait ainsi rapidement sensible sur le marché du travail (...) »

Suit le diagnostic :

« Alors que quelques optimistes isolés comptent sur une récession qui ne serait que passagère, d'autres sont d'avis que l'industrie de la construc-

tions de l'urbanisme, l'habitation, le travail, la circulation et l'équilibre physique et mental ».

— Dans le supplément de fin de semaine de la « National Zeitung » (qui annonce que son tirage contrôlé atteint 95 432 exemplaires, soit une augmentation de 7192 exemplaires depuis décembre 1972, et de 25 112 dans les dix dernières années...), l'amorce d'un grand débat d'idées sur le thème « Dieu et le monde » entre Robert Mächler (journaliste et écrivain d'Aarau, spécialiste de Robert Walser) et Kurt Marti (pasteur à Berne, écrivain, connu notamment par ses essais sur christianisme et marxisme).

tion n'atteindra plus le niveau qui fut le sien lors des dernières années. L'Université de Saint-Gall, dans des études scientifiques, tient pour acquis que, pour les années prochaines, une diminution de moitié de la construction d'appartements est à prévoir. De tels pronostics doivent cependant être accueillis, à notre avis, avec les réserves qui s'imposent (...) »

Des travaux qui s'imposent

Plus loin, une esquisse de solution :

« Aujourd'hui, il serait particulièrement efficace, pour le monde de la construction, que les travaux d'infrastructure, qui sont urgents depuis si longtemps, soient entrepris. Mais l'argent manque, et ce ne sont pas les récentes concessions de la Banque nationale dans le domaine du crédit qui suffiront à débloquer la situation (...) »

Et enfin, après avoir situé en quelques lignes l'industrie d'exportation et son influence sur la situation économique générale de notre pays, la conclusion :

« Nous ne sommes aujourd'hui encore, ni face à une récession, ni en période de crise. Mais si l'industrie d'exportation venait à contribuer elle aussi à déséquilibrer le marché du travail, alors nous serions sur une pente fatale (...) »

L'indépendance pour 180 000 francs

180 000 francs, c'est donc la somme que les Etats et le National ont soustrait à la contribution annuelle que la Suisse doit verser à l'Unesco; en guise de protestation contre le sort fait à Israël lors de la dernière assemblée générale de cette organisation. Geste symbolique et plein de panache? Sans même examiner le fond du litige, voyons l'attitude de la Suisse!

Aussi longtemps que le concert des nations a été dominé par les pays occidentaux, les décisions prises par les organisations internationales nous étaient objectivement favorables. Pas de problèmes pour notre politique de neutralité!

Mais la roue a tourné. Les nations du tiers monde occupent maintenant le devant de la scène, et les décisions qui se prennent nous font grincer des dents.

Dans ces conditions nouvelles, la neutralité est une potion difficile à avaler. Le vote des Chambres en est un exemple, alors que le

Conseil fédéral avait imposé à la délégation suisse à l'Unesco une stricte attitude d'abstention.

Nous nous apercevons soudain que, même dans les organisations spécialisées, les débats se politisent. Là aussi cette découverte se fait au moment où les pays sous-développés donnent de la voix. Etrange hasard. Est-ce à dire qu'auparavant on ne faisait pas de politique à la FAO, à l'Unesco, à l'OIT ou au Gatt?

Le Parlement helvétique n'a pas digéré la position de force qu'ont acquise récemment les pays producteurs de pétrole. Il est difficile de s'habituer à ne plus tenir le balai par le manche. Un député a décrit la décision des Chambres comme un geste d'indépendance de la part de la Suisse. Personne pourtant n'a jamais été troublé par le lien ombilical qui nous lie à l'Allemagne en matière économique. L'indépendance sélective...

La décision des Chambres est dérisoire. C'est la grogne d'un enfant vexé qui s'est heurté à une réalité déplaisante. Elle montre que nous sommes encore tentés par le splendide isolement, par le repli sur une autonomie mythique.

sage sur la lune « Apollo ». Et, fait digne d'être noté, le soleil ne luit pas plus au Japon que chez nous.

» Donc, la recherche bat son plein dans le monde. Et nous, que faisons-nous? L'industrie électrique suisse ne pourrait-elle pas participer quelque part à un programme et financer au moins un domaine partiel, soigneusement choisi, de la recherche? Nous consommons annuellement quelque 30 milliards de kilowatts-heure d'énergie électrique. Un dixième de centime par kWh représenterait 30 millions de francs par an. Je pense que le consommateur suisse accepterait une telle

charge, à condition que les fonds soient utilisés pour une recherche judicieuse. On prouverait ainsi aux adversaires des centrales nucléaires que l'on recherche vraiment d'autres solutions.

» J'estime que votre association devrait sérieusement examiner l'institution d'un fonds de recherche et j'espère que l'industrie des agents énergétiques polluants ne tardera pas à suivre cet exemple. »

De la réflexion globale au coup par coup

Rappelez-vous, ces lignes, et d'autres encore, avaient fait sensation: il y a un petit peu plus de trois mois le conseiller fédéral Ritschard, s'adressant aux représentants de l'Union des centrales suisses d'électricité, refusait en quelque sorte le fait accompli nucléaire et plaidait pour une politique énergétique réfléchie (même s'il admettait que la fission nucléaire serait l'unique solution envisagée pour les prochaines décennies). Depuis lors, on est revenu, semble-t-il, au terre à terre, au « coup par coup » qui interdit toute vue d'ensemble.

Ainsi du rationnement. Le Conseil fédéral, par la volonté du Parlement, a aujourd'hui la compétence de rationner l'énergie. Le transfert des responsabilités ayant eu lieu, il semble normal d'attendre la pénurie pour édicter des mesures d'économie... Pourquoi ne pas mettre en discussion dès aujourd'hui, et même si la pluie d'automne a rempli les lacs artificiels et retardé les échéances fatales, des solutions qui garantiraient par exemple une juste répartition du rationnement, s'il est appelé à devenir inévitable?

L'atome sur sa lancée

Ainsi de la politique de l'énergie. Au chapitre des mesures concrètes dans le domaine énergétique, seule la construction de centrales nucléaires semble s'imposer d'elle-même, toute autre initiative étant repoussée jusqu'à la parution du rapport sur la conception globale de l'énergie, rapport qu'il ne faut pas attendre avant 1977...

Verba volant!

Il y a trois ans, M. Ritschard...

« La République fédérale d'Allemagne a établi un programme-cadre de recherche énergétique, qui est doté d'un milliard et demi de marks. Les Etats-Unis de l'Amérique, l'URSS, Israël, l'Australie et d'autres pays ont, eux aussi, affecté des fonds énormes à la recherche. A la fin de l'année dernière, le gouvernement japonais a présenté un vaste programme national de développement de l'énergie solaire. Son importance technologique pourrait être comparée au programme d'atterris-